



Science Advice Network

Proposition en vue d'un dialogue clair et permanent
entre le scientifique et le politique

MENTIONS LÉGALES

ÉDITRICE ET CONTACT

Académies suisses des sciences (a+)
Maison des Académies • Laupenstrasse 7 • Case postale • 3001 Berne • Suisse
+41 31 306 92 20 • info@academies-suisse.ch • academies-suisse.ch

Dr Jürg Pfister, secrétaire général Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT),
juerg.pfister@scnat.ch, +41 31 306 93 03

PROPOSITION DE CITATION

Ammon K, Falk M, Pfister J (2022)
Science Advice Network
Swiss Academies Communications 17 (8)

AUTRICE ET AUTEURS

Karin Ammon, Marcel Falk, Jürg Pfister (SCNAT)

TRADUCTION

Translingua

ILLUSTRATION

ikonaut

MISE EN PAGE

Olivia Zwygart

ISSN (impr.) 2297-1815

ISSN (en-ligne) 2297-1823

DOI: doi.org/10.5281/zenodo.6772797



Science Advice Network

Proposition en vue d'un dialogue clair et permanent
entre le scientifique et le politique

Avant-propos

Un dialogue de qualité repose sur la réciprocité. Chacun-e apporte ses connaissances et ses expériences et tout le monde enrichit ses connaissances grâce aux échanges. Ce principe s'applique aussi aux interactions entre le scientifique et le politique. Il faut, et c'est même un impératif, qu'un véritable dialogue s'instaure au-delà des activités de conseil ou de communication. L'apprentissage mutuel débouche sur de meilleures décisions en politique et une meilleure recherche en sciences.

Pour collaborer de façon productive et instaurer une relation de confiance, il est nécessaire que ces échanges continus deviennent la norme en politique suisse afin d'évaluer les réglementations existantes, d'élaborer de nouvelles lois et ordonnances et de les mettre en application. Bien souvent, le dialogue entre les milieux scientifique et politique aide à trouver ensemble de bonnes solutions.

Cette amélioration commune et constante vaut également pour le dialogue lui-même. C'est dans cet esprit que l'association des Académies propose ici un modèle d'échanges plus développé entre le scientifique et le politique. Le Science Advice Network souhaite permettre d'une part de renforcer considérablement le dialogue et d'autre part de l'optimiser en permanence. Il repose sur l'expérience acquise par les Académies au cours de plus de trois décennies d'engagement en faveur du dialogue entre la science et la politique et sur une réévaluation à la lumière du travail de la Swiss National Covid-19 Science Task Force.

Un bon modèle ou une bonne structure est une condition importante, mais ce n'est jamais gagné d'avance. Il faut que des personnes mènent ce dialogue, qu'elles en soient convaincues et qu'elles lui donnent du poids. Ce n'est qu'à ces conditions que le Science Advice Network pourra avoir l'impact escompté sur la politique et la science.

*Marcel Tanner,
président Académies suisses des sciences*

*Philippe Moreillon,
président Académie suisse des sciences naturelles*

*Jürg Pfister,
secrétaire général Académie suisse des sciences naturelles*

1 Contexte

1.1 Introduction

Les échanges entre les milieux scientifique et politique font régulièrement l'objet de débats, depuis un certain temps par exemple dans le domaine du climat. Dans le cadre de la pandémie de coronavirus et des expériences avec la task force Swiss National COVID-19, le dialogue entre le scientifiques et le politique est revenu sur le devant de la scène. La task force a valeur de modèle éprouvé. Toutefois, sa réalisation n'a été possible que grâce à l'effort des présidents des organisations scientifiques nationales et des nombreuses et nombreux scientifiques engagés dans la task force.

C'est pourquoi les milieux scientifique et politique (voir p. ex. le postulat Matthias Michel [20.3280]), ont exigé que le dialogue entre le scientifique et le politique soit doté d'un nouveau cadre et repose sur des bases politique et juridique pendant et en dehors des crises aiguës. Dans le cadre de la crise du climat et de la biodiversité, la question de savoir si les échanges entre le politique et le scientifique sont correctement organisés (voir p. ex. Motion d'Othmar Reichmuth [21.4182]) a été soulevée, question d'autant plus actuelle en raison de la suppression de l'Organe consultatif sur les changements climatiques (OcCC) fin 2021.

1.2 Principes

En 1988, les Académies ont commencé à promouvoir de manière ciblée le dialogue entre la science et la politique. Sur la base de l'engagement et des expériences accumulées pendant plus de trois décennies ainsi que des développements internationaux (eea.europa.eu/highlights/new-european-scientific-advisory-board), l'association des Académies a esquissé un modèle concret pour ce que l'on appelle un Science Advice Network (SA-Net) – comme input pour les discussions ultérieures avec les partenaires FRI et la Confédération. Ce faisant, elle a également tenu compte de principes importants qui ont fait l'objet d'une réflexion à travers divers workshops organisés par des institutions scientifiques nationales :

- a) Il est nécessaire d'établir des conditions-cadres dans lesquelles développer des relations solides, durables et confiantes entre le scientifique et le politique.
- b) Le dialogue entre le scientifique et le politique doit se faire à partir d'un point de vue indépendant.
- c) Le dialogue entre le scientifique et le politique doit être un processus itératif, dans lequel les problématiques d'ordre politique et scientifique sont souvent

élaborées conjointement. Le processus et les options d'action progressent ainsi dans une démarche de co-création.

- d) Les contacts doivent être institutionnalisés au plus haut niveau (directions des institutions FRI). En cas de crise, ces dernières seraient chargées d'instituer un organe reposant sur une large base, de faire une proposition relative à sa composition et d'en assumer la surveillance. La surveillance suprême serait confiée à la Confédération en tant qu'organe institué. Une combinaison de plusieurs variantes serait également envisageable.
- e) L'organisation externe devrait être ancrée dans la loi, de sorte que les conditions-cadres comme l'élection, la transparence et la communication soient d'ores et déjà fixées. En revanche, il ne faut pas se fixer sur des crises présumées.
- f) Il faut des structures flexibles et modulables qui fonctionnent déjà en période normale.

Afin de mieux situer le Science Advice Network décrit au paragraphe 2, quelques aspects fondamentaux sont approfondis ici dans l'optique de l'association des Académies :

- a) **Officialisation du dialogue entre le scientifique et le politique :** il faudrait mieux réglementer le dialogue et l'officialiser par un mandat. En principe, l'association des Académies a comme mandat de mener le dialogue avec le politique. Ce mandat est toutefois formulé de façon floue et il manque une conception commune des rôles et fonctions à assumer dans le dialogue entre le scientifique et le politique dans les structures politiques suisses. En conséquence, il manque également les ressources adéquates. Cela concerne à la fois les ressources financières de la part du politique/de l'administration et les ressources humaines mises à disposition de la part du scientifique. C'est pourquoi une officialisation n'implique pas seulement un mandat de la part du politique, mais aussi des accords entre les institutions scientifiques, par exemple en ce qui concerne le soutien des scientifiques engagé-e-s dans le dialogue politique.
- b) **Un réseau plutôt qu'un « comité des sages » :** le modèle d'un « comité des sages » n'est pas vraiment adapté au dialogue avec le politique étant donné qu'un tel organe serait limité dans ses connaissances et qu'il cadrerait mal avec la culture helvétique. Il faut plutôt un réseau flexible qui permette d'accéder aux connaissances dans tout le système scientifique et qui puisse agir en souplesse en fonction des défis à relever.

- c) **Une structure coordinatrice réduite à l'essentiel pour une meilleure imbrication des organisations existantes:** dans le monde de la recherche, la Suisse occupe une place d'un niveau qualitatif élevé, avec des institutions FRI fortes. Dans la structure «Science for policy», les hautes écoles spécialisées suisses occupent notamment le premier plan car elles assument la responsabilité principale de la recherche. L'association des Académies, en tant que plateforme de dialogue, réunit l'expertise et la met à disposition, indépendamment des différentes institutions de recherche. Il s'agit d'inciter plus explicitement qu'aujourd'hui les institutions FRI à assumer leur responsabilité commune dans le dialogue avec le politique par rapport à leurs différents rôles et de les mettre en réseau. Il ne s'agit donc pas de créer de nouvelles institutions, mais de mettre en place des mécanismes de coopération plus contraignants qu'aujourd'hui, ce au sein de tout le réseau FRI et avec le politique.
- d) **Un modèle flexible pour des crises latentes et aiguës:** aujourd'hui, nous connaissons de nombreuses crises latentes, mais personne ne sait à quoi ressemblera la prochaine crise aiguë après la pandémie de COVID-19. Face à ces deux formes de crise, le même et unique système scientifique suisse se voit toutefois confronté à l'exigence d'apporter sa contribution pour les surmonter. Un nouveau modèle de dialogue entre le scientifique et le politique doit donc pouvoir être mis à contribution pour les deux formes de crise. En cas de crise aiguë, le nouveau modèle de réseau doit donc être conçu à la fois de manière organisationnelle et structurelle, de façon à disposer d'une interconnexion efficace et institutionnalisée entre les responsables politiques et les représentant·e·s scientifiques, et de permettre de mobiliser et de synthétiser rapidement les connaissances nécessaires provenant de l'ensemble du système scientifique. Un réseau qui fonctionne bien et qui a fait ses preuves dans les crises latentes est la meilleure base pour développer rapidement et efficacement un dialogue politique spécifique dans les crises aiguës, également basé sur la confiance mutuelle.
- e) **Large dialogue:** dans la démocratie suisse, la maîtrise des défis sur le long terme comme les crises du climat et de la biodiversité ne peut se faire qu'en impliquant les groupes politiques et sociaux concernés. Le nouveau modèle doit dans une large mesure être calqué sur le système politique suisse pris dans sa globalité (pouvoirs exécutifs et législatif, administration, partis, associations, etc.). Cela vaut surtout pour les crises latentes, car dans les phases de crise aiguë, le pouvoir décisionnel appartient parfois plus fortement à l'exécutif qu'en temps normal.
- f) **Transparence:** le dialogue du scientifique sur les sujets politiques doit être mené de façon transparente selon des règles définies, ce qui requiert de la confiance de la part du politique et de la population. La communication se fait dans la prise de conscience du rôle de la science, du caractère limité du savoir et dans le sens d'une collaboration constructive avec le politique et la société.

2 Modèle Science Advice Network

2.1 Mission

Le Science Advice Network (SA-Net) est une structure « Science for policy » mandatée par le politique qui fait office d'interlocuteur et de centre de compétences pour le dialogue politique scientifique et le travail de relations publiques. Grâce au SA-Net, le scientifique apporte un soutien efficace et transparent au politique et à la société pour pouvoir prendre des décisions fondées sur les connaissances pendant et en dehors des crises aiguës. Le dialogue politique scientifique repose ainsi sur des échanges institutionnalisés et intensifs entre le scientifique et le politique, sur des compétences scientifiques indépendantes largement étayées, sur une culture scientifique responsable ainsi que des relations publiques transparentes.

2.2 Gouvernance

- Le mandat est attribué par mandat de prestations avec une surveillance suprême assumée par un Research Desk rattaché au SEFRI ou à la Chancellerie fédérale, au nom du Conseil fédéral au grand complet.
- Le mandataire est le Strategic Board du SA-Net, qui se compose des présidentes et présidents des partenaires FRI, du/de la chancelier·ère de la Confédération et du/de la secrétaire d'État du SEFRI.
- Le SA-Net est autonome, la direction du réseau étant confiée à un partenaire FRI.
- Le secrétariat est géré par une directrice ou un directeur.
- Des acteur·trices du milieu scientifique se chargent des travaux de fond. Ce sont des organisations, des unités organisationnelles ou des groupes de recherche qui sont en mesure de générer des connaissances synthétisées sur un thème et largement étayées scientifiquement. Sur le plan institutionnel, ces acteur·trices peuvent être rattachés au SA-Net ou à d'autres organisations scientifiques. Le SA-Net gère dans cette optique des groupes de travail ad hoc pour répondre à certaines demandes ainsi que des groupes de travail permanents ou sur le long terme, en charge de sujets nécessitant une consultation politique continue et apparaissant durant les crises aiguës.

2.2.1 Organes

Les organes du SA-Net ne doivent pas être considérés comme de nouveaux organes consultatifs dans le sens d'un conseil scientifique, mais plutôt comme des instances essentielles pour la gestion d'un réseau flexible. Ils assument la responsabilité globale stratégique et la mise en œuvre.

Strategic Board SA-Net (7 à 9 membres)

Rôle: mandataire, responsabilité globale stratégique; composé des présidentes et présidents des partenaires FRI, du/de la chancelier·ère de la Confédération et du/de la secrétaire d'État du SEFRI

Le Strategic Board SA-Net

- négocie le mandat de prestations avec la Confédération ainsi que les ressources correspondantes;
- règle les questions relatives aux prestations réciproques entre les organisations scientifiques;
- adopte le règlement interne et définit l'assurance qualité et les stratégies pour le SA-Net;
- nomme le/la directeur·trice;
- décide de la création de groupes de travail scientifiques sur le long terme et élit leurs membres sur proposition du conseil scientifique;
- élit les membres du Scientific Board.

Scientific Board SA-Net (8 à 12 membres)

Rôle: assurance qualité, responsabilité de la mise en œuvre

Le Scientific Board SA-Net

- surveille l'assurance qualité des processus de dialogue entre le scientifique et le politique ainsi que les relations publiques;
- nomme les membres des groupes de travail;
- décide de la création de groupes de travail ad hoc et nomme leurs membres;
- conseille le Strategic Board et le secrétariat au niveau du développement de stratégies et d'autres questions;
- gère les processus de détection avancée.

Secrétariat SA-Net

- encadre les différents processus et fait office d'interlocuteur;
- accompagne l'élaboration de connaissances synthétisées;
- organise et coordonne le dialogue avec le politique et la communication associée;
- soutient le Strategic et le Scientific Board.

2.2.2 Contacts entre le scientifique et le politique

Les échanges entre le scientifique et le politique sont marqués par une grande diversité, tant en ce qui concerne les acteurs que les structures. Les échanges ont lieu de façon informelle ou dans un cadre formel, entre individus comme entre institutions. Cette diversité est un réel atout et correspond à la structure en filigrane de la démocratie en Suisse. Ce qui manque toutefois aujourd'hui, c'est un dialogue central bien structuré, auquel peuvent se référer les débats multiples et variés, et qui se soutiennent mutuellement. Un dialogue central accompagne les différentes étapes d'un dossier tout au long du processus décisionnel (p. ex. séances des commissions, débats parlementaires) et garantit que les sujets pertinents sont abordés au bon moment. Le dialogue central est accompagné par plusieurs débats (p. ex. séances de partis ou d'associations), qui assurent un échange général de connaissances.

Le SA-Net définit et adapte en permanence un tel dialogue central pour l'ensemble des thèmes des groupes de travail institués, sur la base des analyses du réseau. Pour les demandes simples ou de dernière minute, le SA-Net établit un concept de dialogue.

Une grande partie de la détection avancée, à savoir la proposition de nouveaux thèmes ou d'aspects à peine traités de certains thèmes, passe directement par les dialogues centraux. En parallèle, des rencontres régulières de l'Horizon-scanning pourraient être utiles: le Strategic Board SA-Net et le Scientific Board SA-Net discutent avec des représentant-es du Conseil fédéral, du Parlement et de l'administration sur les nouvelles questions à aborder.

2.3 Tâches et processus

Le SA-Net fait office d'interlocuteur dans les cas où un dialogue politique scientifique s'impose. Les besoins peuvent être communiqués par le politique (gouvernements, parlements et administrations de la Confédération, des cantons et des communes), par la société ou, dans le sens de la détection avancée, par le scientifique. En fonction du mandat et des ressources, ce cercle peut être restreint.

Le SA-Net guide le processus de dialogue politique selon le schéma ci-dessous. Il collabore avec ses propres acteur-trices comme avec des personnes externes du milieu scientifique. Il se concentre dans ce contexte sur les acteur-trices qui sont en mesure de faire des synthèses thématiques largement étayées scientifiquement. En cas de besoin d'un dialogue continu dans les comités scientifiques permanents dans le sens de la structure « Science for Policy » ou pour les instances scientifiques en période de crise, le SA-Net peut assurer le secrétariat.

Le secrétariat gère les processus de consultation politique sur les questions scientifiques et assume d'autres tâches en parallèle:

- il entretient des relations avec les organisations de gestion de crise de la Confédération et peut participer aux exercices;
- il soutient la promotion des compétences et d'une culture scientifique adéquate pour un dialogue efficace et responsable entre le scientifique et le politique;
- il communique avec le grand public.

2.3.1 Processus de dialogue politique



Qui sommes-nous?

Les **Académies suisses des sciences (a+)** regroupent les cinq académies scientifiques suisses, l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) et la Jeune Académie Suisse (JAS). Elles comprennent en outre les centres de compétences TA-SWISS et Science et Cité ainsi que d'autres réseaux scientifiques. Les Académies suisses des sciences promeuvent la collaboration entre les scientifiques à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique aussi bien sur le plan des disciplines qu'au niveau interdisciplinaire et indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Leur activité est orientée vers le long terme et vise l'excellence scientifique. Elles se fondent sur les savoirs scientifiques pour conseiller les politiques et le public sur des questions touchant de près la société.

